

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



**SERVICE D'ASSISTANCE MEDICALE D'URGENCE
(SAMU)**

PLAN D'INTERVENTION DU SAMU NATIONAL EN CAS DE CATASTROPHE :

PLAN NOVI

PLAN « NOVI » du SAMU NATIONAL

Généralités et définitions des concepts

Le terme de catastrophe est maintenant remplacé par le terme de « **situation d'urgence collective** » d'après plusieurs raisons :

- Tout d'abord, la catastrophe a selon l'OMS, une définition bien précise reposant à la fois sur un nombre important de victimes, des dégâts matériels et la destruction du système social, comme lors d'un tremblement de terre, d'une inondation ou d'un tsunami. Dans ce cas, tous les services de secours, hôpitaux, police, gendarmerie, armée, pompiers, sont paralysés.
- L'urgence collective fait plus le lien avec les urgences individuelles relevant du quotidien des secours.

La situation d'urgence est définie comme « tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé des personnes et/ou contre les intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les effets néfastes ».

Le terme de **Plan Rouge** est devenu **Plan NOVI** (Plan Nombreuses victimes) qui s'applique surtout sur les lieux du « drame », avant l'hôpital et est mis en œuvre par la BNSP, le SAMU National, la police et les autorités administratives de la ville.

Le plan Rouge ou Plan NOVI a pour finalité d'envoyer le bon malade au bon hôpital au bon moment. Il prépare la mise en œuvre du Plan MASH ou PLAN BLANC des hôpitaux.

Principes du Plan NOVI du SAMU:

- Toute la planification d'urgence, et l'application des plans en temps de crise, repose sur l'aspect multidisciplinaire.
- Chaque discipline interagit avec les autres, avec comme but de limiter les conséquences du sinistre pour l'homme et son environnement et revenir à la situation normale.
- La concertation est donc très importante, tant dans la phase de réflexion préalable que dans les phases actives.
- Elle permet à chacun d'avancer dans le même sens, sans qu'une discipline ou un secteur nuise involontairement à l'action de l'autre au détriment des victimes.
- Au moment de la crise, il faut faire face à une situation extraordinaire avec des moyens ordinaires, du moins dans un premier temps.

- Les renforts arrivent après les secours normaux et il y a peu de moyens pour beaucoup de victimes.
- Il faut donc informer avant de fonctionner et organiser plutôt que soigner, même si humainement, cela est difficile à accepter.

« Informer accélère l'arrivée des renforts tandis qu'organiser rend l'action des secours globalement plus efficace. On privilégie l'efficience par rapport à l'efficacité ».

TITRE 1

DISPOSITIONS GENERALES DE SECOURS A VICTIMES SUITE A UN EVENEMENT IMPLIQUANT NOMBREUSES VICTIMES

La mise en œuvre du Plan NOVI du SAMU National s'inscrit en parfaite collaboration avec le Plan Spécial d'Intervention « Alpha » (PSIA) de la BNSP et des autres acteurs du système préhospitalier. Toutefois, le centre de régulation du SAMU National (le 1515) va prendre en charge la régulation médicale avec des postes dédiés et la coordination avec les hôpitaux chargés de recevoir les victimes.

Le Directeur du SAMU ou son représentant sera chargé de coordonner les Secours Médicaux au niveau du Poste Médical Avancé (PMA) en tant de Directeur des SECOURS MEDICAUX et devra travailler sous la supervision du COMMANDANT DES SECOURS MEDICAUX de la BNSP.

Les dispositions générales prises dans ce plan ont pour objectif de limiter les conséquences de l'évènement en cause en optimisant les secours sur les lieux de l'accident avec les impératifs suivants :

- La gestion de l'alerte de l'évènement : réception, reconnaissance, montée en puissance
- la rapidité de la mise à disposition des moyens matériels (SMUR, Véhicules Légers, lots catastrophe) et humains du SAMU National
- le déclenchement de la procédure de rappel des personnes qui ne sont pas en service pour renforcer les équipes SMUR
- la coordination avec le COS de la BNSP sur les lieux de l'évènement
- la coordination de tous les acteurs médicaux privés du préhospitalier sur les lieux du

sinistre (SOS Médecins, SUMA Assistance,)

- la réunion de la cellule de crise du SAMU National
- la mise en alerte des sites hospitaliers chargés de recevoir les victimes à partir d'une régulation médicale (à partir du Centre 1515)
- la gestion médicale des victimes, triées par la chaîne de ramassage de la BNSP, au niveau du PMA
- la coordination de l'évacuation organisée des victimes à partir du PMA
- la coordination de l'appui psychologique sur le terrain avant l'évacuation.

TITRE 2

1- Le Plan NOVI du SAMU National

Ce plan d'intervention du SAMU est déclenché dans toutes situations impliquant de nombreuses victimes dans toute l'étendue du territoire : attentats terroristes, explosion, autres actes terroristes. Ainsi, le plan est mis en œuvre en cas de survenue de l'une des trois situations envisageables suivantes :

- Tuerie visant directement les populations, explosion, dispersion de matières NRBC ;
- Menace imminente d'attentat ou revendication d'exécution d'une action dont la réalité n'est pas établie
- Découverte d'explosif ou engin NRBC ou de terroristes prêts à exécuter un acte (menace avec explosifs, prise d'otage...)

En cas de confirmation d'attentat ou de menaces d'acte terroriste par les premiers intervenants sur les lieux, la demande est effectuée sous la forme suivante : « Je demande un Plan NOVI à telle adresse, bilan approximatif (tant blessés graves, tant blessés légers ou menace d'acte terroriste par.....)»

2- Gestion de l'alerte

L'alerte peut provenir de plusieurs origines :

- Appel d'un témoin au centre 1515
- Appel reçu à partir du dispositif d'appel de la BNSP géré par le sous-officier de régulation en poste au SAMU
- Alerte reçu à partir du système GOTHA : réseau BNSP, réseau DSP

- Appel reçu de la BNSP suite au déclenchement du Plan Spécial d'Intervention Alpha
- Appel reçu du Ministère de la Santé.

Dès la réception de l'Alerte, le Directeur du SAMU est averti, il est chargé :

- de confirmer l'alerte après une reconnaissance de l'évènement
- d'organiser la montée en puissance avec la convocation du Comité de crise du SAMU
- d'alerter le MSAS
- de déclencher la procédure de rappel du personnel du SAMU (liste en annexe)
- de coordonner avec la BNSP et la Police.

3- Convocation du Comité de Crise du SAMU National

Le Comité de Crise est convoqué immédiatement par le Directeur du SAMU dans la salle de réunion du SAMU National ou dans la Salle de Régulation. Il est composé de :

- Directeur du SAMU
- Médecin Chef de régulation
- Médecin Chef SMUR
- Chef équipe IDE
- Chef équipe Ambulancier
- SAF
- ACP
- Contrôleur de Gestion
- Comptable matières
- Chef du Service Informatique
- Assistante de la Direction

Le CC a pour missions :

- la mise à disposition de moyens pour les équipes opérationnelles sur le terrain ;
- d'organiser l'accueil du personnel rappelé et leur envoi sur les lieux du sinistre en coordination avec le DSM
- d'organiser la mise à disposition des lots catastrophes au niveau du site pour renforcer le PMA
- d'organiser le nombre de poste de réception au niveau du CRRA (qui va passer de 5 postes à 10 postes de réception des appels
- d'organiser le renfort (SMUR, VL, lots catastrophes) vers le lieu du sinistre

- de coordonner avec les structures privées pré-hospitalières
- de veiller au confort des équipes engagées : régulation et SMUR (restauration, soutien psychologique)

Les moyens disponibles et mobilisables du SAMU (SMUR, VL, Lots catastrophe) sont listés en annexe.

TITRE 3 :

I- MOYENS OPERATIONNELS DU PLAN NOVI SAMU NATIONAL

Ils comprennent les moyens disponibles (humains et matériels) pour la régulation, les moyens disponibles en mobilisables en équipes d'intervention sur le site

1- REGULATION :

- **Médecins régulateurs:**

- Médecin chef CRRA
- Médecin régulateur de semaine
- Médecin régulateur de renfort

- **ARM : Auxiliaires à la régulation**

- ARM 1 : de garde
- ARM 2 : Agent BNSP de garde au SAMU
- ARM 3 : renfort 1 (SAMU)
- ARM4 : renfort SAMU
- ARM5 : renfort SAMU
- ARM 6 : renfort agent BNSP détaché au SAMU
- ARM7 : renfort agent BNSP détaché au SAMU

- **Moyens de communication pour la régulation médicale**

- 5 postes permanents du 1515
- 5 postes 1515 à aménager (par le chef du service informatique avec un délai d'une heure)
- RPE du SAMU national connecté au 1515 et connecté entre eux (8 numéros)
- Système Gotha mis à la disposition du SAMU par le ministère de l'intérieur (20 postes)

avec 2 postes complets (comportant le réseau SAMU, le réseau BNSP et le réseau DSP) , 2 postes comportant le réseau SAMU et le réseau BNSP, 16 postes avec le réseau SAMU uniquement.

- la liste complète de tous les hôpitaux du Sénégal avec les numéros d'appel (disponible au CRRA)
- la liste complète des directeurs d'hôpitaux au niveau national (disponible au CRRA)
- la liste complète des coordonnateurs des urgences des hôpitaux au niveau national (disponible au CRRA)
- la liste complète des SAU et des services de réanimation au niveau National (disponible au CRRA)

2- EQUIPES SMUR A DEPLOYER SUR LE SITE

- **Équipe 1** : SMUR 1 : Médecin SMUR 1 de garde + IDE 1 de garde + Ambulancier 1 de garde
- **Équipe 2** : SMUR 2 : Médecin SMUR 2 de garde + IDE 2 de garde + Ambulancier 2 de garde
- **Équipe 3** : VL 1 : Médecin anesthésiste réanimateur de permanence + Chauffeur 1 de permanence
- **Équipe 4** : VL 2 : Médecin SAMU d'astreinte de semaine + Chauffeur 2 de permanence
- **Équipe 5** : SMUR 3 : Médecin SAMU renfort 1+ IDE renfort 1 + Ambulancier renfort 1
- **Équipe 6** : SMUR 4 : Médecin SAMU renfort 2 + IDE renfort 2 + Ambulancier renfort 2
- **Équipe 7** : SMUR 5 : Médecin SAMU renfort 3 + IDE renfort 3 + Ambulancier renfort 3
- **Équipe 8** : SMUR 6 : Médecin SAMU renfort 4 + IDE renfort 4 + Ambulancier renfort 4

SMUR 1 est chargée dès la réception de l'alerte, de la reconnaissance sur site et de la transmission des informations au Médecin régulateur, qui avertit le Directeur qui a la charge de déclencher le PLAN NOVI et de convoquer le COMITE DE CRISE.

II- GESTION DES VICTIMES SUR LE SITE

L'intervention des équipes du SAMU sur le site sera principalement axée sur la gestion des victimes dans le PMA avec les points suivants :

- Prise de contact avec le COS de la BNSP sur le site ;
- Participation avec les équipes de la BNSP à la petite noria : ramassage et au relevage pour les patients incarcérés qui nécessitent une mise en condition et une réanimation ; initiale avant leur orientation vers le PMA.
- Prise en compte du tri et de la catégorisation opérés par les secouristes de la BNSP
- Mise en condition des patients orientés dans le PMA après une deuxième tri (médical) : voie veineuse, oxygénation si nécessaire voire intubation trachéale et ventilation artificielle, drainage thoracique si nécessaire, gestion des plaies hémorragiques, réanimation circulatoire voire gestion in situ des détresses vitales.
- Bilan à la régulation du SAMU (Médecin régulateur) pour optimisation de l'orientation hospitalière.

Les sacs de catastrophe et le matériel de catastrophe (obus d'oxygène, respirateurs de transport, seringues électriques, DAE, attelles, minerves, couvertures de détresse, trousse de médicaments d'urgence) seront directement mis en place dans le PMA à la disposition des équipes.

La grande noria (noria d'évacuation) sera effectuée de manière coordonnée et sous la direction du COS sur le site : BNSP, SAMU National, ambulances de district, ambulances privées disponibles sur le site.

Une escorte sera demandée si nécessaire pour faciliter l'accès rapide à l'hôpital surtout les patients dont l'état nécessite une hémostase rapide au bloc opératoire.

TITRE 4 :

ANNEXES

Annexe 1 : Équipement standard de chaque SMUR

Annexe 2 : Équipement VL

Annexe 3 : Composition lot catastrophe

Annexe 4 : Répertoire téléphonique du SAMU National

- Réseau mobile GSM
- Réseau Gotha

- **Annexe 1 :**

Équipement Standard de chaque SMUR :

COMPARTIMENT 1 : SOLUTES					
Gélofusine	Mannitol	Ringer lactate	Sérum glucosé 10%	Sérum glucosé 5%	Sérum salé
3	2	10	3	4	10

COMPARTIMENT 2 : KIT DE DRAINAGE						
Drain thoracique 14 -24-32	Poche de recueil	SNG adulte 14 – 16 – 18	SNG pédiatrique 10	Sonde urinaire 18 – 16 – 12	Valve de Heimlich	Sonde de Salem - 12-14-16- 18
3 de chaque	3	2 de chaque	2	3 de chaque	3	3 de chaque

COMPARTIMENT 3: VENTILATION O2 / OXYGENATION								
COMPARTIMENT 3.1								
Canule de Guedel 1-4	Laryngoscope adulte	Mandrin 10-14	Pince de Magyl	Sonde d'aspiration 6-8-10-12-14-18	Sonde d'intubation 2,5-8	Laryngoscope + circuit ped		
1 de chaque	1	2 de chaque	1	3 de chaque	3 de chaque	1		
COMPARTIMENT 3.2								
Lunette O2 Ad. /Pédiatrique.	Masque haute concentration Adulte.	Masque haute concentration Pédiatrique.	Nébulisateur Ad.	Nébulisateur Pédiatrique	BAVU Ad	BAVU Pédiatrique .	Filtre antibactérien	cipap boussignac //Bougie de boussignac
2 de chaque	2	2	2	2	2	2	4	1 de chaque

COMPARTIMENT 4 : PHARMACIE							
1. CARDIOVASCULAIRE							
Désignation	Adrénaline 1mg	Nord Adrénaline	Atropine	Avlocardyl	Cordarone inj	Dobutamine	Dopamine
	20	4	10	2	1	1	1
1. CARDIOVASCULAIRE							
Désignation	Ephédrine	Loxen 10 mg	Lasilix 20 mg	Vit K	Natispray	Kit de thrombolyse	
	5	2	5	1	1	1	

2. RESPIRATOIRE					3. GYNECO / OBSTETRIQUE		
Ventoline Spray	Salbutamol / Aérosol 2,5 / 5mg	Salbovent inj	Hydrocortisone 100 mg	Atrovent	Syntocinon	Magnésium	Spasfon inj
1	5	5	5	2	5	10	2

4. DIGESTIF									
Azantac inj	Débridat inj	Omeprazole inj	Vogaléne inj	Oméprazole comp	Maalox sachet	Spasfon Lyoc	Métronidazole comp	Ilax Sachet	Titanoreine suppositoire
3	2	2	2	4	4	4	20	2	

5. ANTI-DIARRHEIQUE			6. ANTI HEMORRAGIQUE	
Ercefuril gel	Immodium gel	Paregorique cp	Dicynone inj	Exacyl
5	10	20	2	2

7. ANESTHESIE/SEDATION								
Célocurine	Diprivan	Fentanyl	Hypnovel	Kétamine	Norcuron	Valium Roche	Neuril 10 mg	Xylocaïne 1% simp 1% adre 2%
5	2	2	2	2	2	2	20	1 de chaque

8. ANTI CONVULSIVANT			9. IONS					
Gardéнал inj 40 mg	Tégréтол inj	Dihydan	Kcl 10ml	Nacl	Gluconate de Ca	Sulfate de Mg	SG 30%	
2	1	1	4	8	4	10	10	
10. ANTIBIOTIQUES					11. ANTI- PALUSTRE			
Ampicilline 1g	Augmentin inj	Claforan 1g	Genta 80	Metro . Perf	ACT comp	Paluject 200	Paluject 400	Arthémether inj
5	2	2	2	2	3 doses	4	4	4
12. ANTALGIQUES					13. ANTI INFLAMMATOIRES			
Paracétamol comp	Perfalgan 1g	Acupan inj	Aspégic 1g	Trabar inj	Morphine inj	Diclofénac	Profénid 100 inj	Profénid Supp
20	2	3	3	2		3	3	2

COMPARTIMENT 5 : PERFUSION/ VALISE PERMANENTE/CONSOMMABLES						
COMPARTIMENT 5.1 : PERFUSION						
KT 18-20-22	KT 24-16	Garrot	KT Voie centrale	Prolongateurs + robinets	Prolongateurs 150cm	Robinet à 3 voies
10 de chaque	5 de chaque	1	1	4	4	3

COMPARTIMENT 5.1 : PERFUSION						
Seringue 50ml	Seringue 20ml	Seringue 10ml	Seringue 5ml	Seringue à insuline	Perfuseur	Observations
4	10	10	10	3	5	

COMPARTIMENT 5.2 : VALISE PERMANENTE											
Appareil Dextro	Bandelette Dextro	Bandelettes urinaires	Electrodes	Manodétendeur haut débit	Manodétendeur bas débit	Otoscope	Stéthoscope	Tensiomètre à brassard Adulte	Tensiomètre à brassard pédiatrique	Torche	Observations
1	1	1	10	1	1	1	1	1	1	1	

COMPARTIMENT 5.3 : AUTRES CONSOMMABLES							
Alcool	Bandes crête	Bandes gaze	Bandes élastiques	Bétadine dermique 10%	Bétadine scrub	Sparadrap	Boîte pansement complète
1fl	2	10	2	1	1	QSP	1

COMPARTIMENT 5.3 : AUTRES CONSOMMABLES							
Compresse stériles	Coton hydrophile	Fil serti 2/0	Fil serti 3/0	Gants chirurgie	Gants de soins	Jersey	Lames de bistouri
10	QSP	3	3	5	QSP	QSP	1

COMPARTIMENT 6 : DRAPS /ALEZE							
AUTRES MATERIELS							
Aspirateur de mucosités	Attelle des membres < et	Bouteille de stockage O2	Brancard souple	Minerves Ad et enf	Matelas coquille	Respirateur de transport 3000/1000	
1	3 de chaque	2	1	2 de chaque	1	1	
Scope	PSE	DSA	ECG	Hemocue	Cuillère	planche spinale	coque civière
1	2	2	1	?	?	?	?

A noter que dans chaque SMUR dispose d'un sac d'urgence circulatoire et ventilatoire.

- **Annexe 2 :**

Équipement VL :

SAC CIRCULATOIRE

❖ **POCHE AVANT**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Plasmion	1
2	SSI	2
3	RL	1
4	SG 5%	1
5	SG 10%	1
6	Mannitol 10%	1

❖ **POCHE SUPERIEURE**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Dextro	1
2	TDR	5
3	Boite de sécurité	1
4	Thermo flash / Thermo Electronique	1

❖ **POCHES LATERALES**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Alcool	1
2	Alcogel	1

❖ **INTERIEUR SAC**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Cathéter Voie centrale	1
2	Couvertures isothermes	3
3	Gants d'examen	10 paires
4	Tensiomètre	1
	Saturomètre Portatif	1
5	Trousse de pharmacie	1
6	Trousse de perfusion	1
7	Classeur de support	1
8	Marteau reflexe	1

❖ **CHECK LIST TROUSSE DE PERFUSION**

No	DESIGNATION	QUANTITE
----	-------------	----------

1	Garrot	1
2	Cotton	QPS
3	Cathéters (14-16-18-20-22-24)	2 de chaque
4	Sparadrap	QSP
5	Perfuseurs	2
6	Prolongateurs	3
7	Robinets	2
8	Seringues 5cc, 10cc	3 de chaque
9	Seringues 20cc	2
10	Seringue 50cc	1
11	Seringues à insuline	2
12	Bétadine Jaune	1

❖ **CHECK LIST TROUSSE DE PHARMACIE (jaune →rouge)**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Gluconate de calcium	2
2	NACL	2
3	KCL	1
4	SG30%	5
5	Mg SO4	5
6	Adrénaline	20
7	Noradrénaline	3
8	Atropine	10
9	Ephédrine	5
10	Valium	10
11	Hypnovel	2
12	Furosémide	5
13	Morphine	2
14	Trabar	2
15	Acupan	2
16	Kétoprofen	2
17	Azantac	2
18	Spasfon	2
19	Vogalène	2
20	Dicynone	2
21	Quinine 400	4
22	Quinine 200	4
23	Loxen	2
24	Nesdonal	1
25	Dopamine	1
26	Norcuron	2
27	Célocurine	1
28	Fentanyl	1
29	Kétamine	1
30	Dobutamine	1
31	Profofol	2
32	Perfalgan 1g	1

33	Flagyl perf. 500mg	1
34	Aspégic 1,8g	1
35	Xylocaïne	1
36	Ventoline spray: 01	1
37	Salbutamol aérosol (2, 5mg/2,5ml)	5
38	Salbutamol iv (0,5mg/ml)	5
39	Hydrocortisone 100mg	5
40	Célestène	2
41	Avlocardyl	2
43	Cordarone	4
44	Trinitine/Natispray	2/1

SAC VENTILATOIRE

❖ COMPARTIMENT AVANT

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Ambu + masque facial enfant	1
2	Drain (14, 24, 32)	1 de chaque
3	Valve de Hemlich	1
4	Trousse Jaune - SNG (12, 14, 16, 18) - Sonde d'aspiration (14, 18) - Bichonne	1 1 de chaque 2 de chaque 1
5	Trousse rouge - Poche de recueil - SAD (12, 16, 18)	1 2 1 de chaque
6	Trousse intubation et oxygénation enfant - Lunettes - Masque HC - Nébuliseur - Sonde d'aspiration (10,12) - Sonde IOT - Seringue 10 cc - Bande gaz - Canule de guedel	1 1 de chaque 1 1 1 de chaque 1 de chaque 1 1 3
7	Boîte de laryngoscope - Lames - Piles	1 2
8	Otoscope - Piles	1 2

❖ **COMPARTIMENT ARRIERE**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Trousse intubation adulte - Sonde IOT (5 →8) - Filtre + prolongateur - Pince de Magil - Seringue 10 cc - Bande gaz - Canule de Guedel - Bougie Boussignac	1 1 de chaque 1 1 1 1 1 1
2	Trousse oxygénation adulte - Lunettes - Masque HC - Nébuliseur - Manomètre - Saturomètre	1 1 1 1 1
3	Ambu adulte + masque facial	1 de chaque
4	Bouteille d'oxygène	1

- **Annexe 3 : Lots catastrophe**

Constitués de 5 sacs de « catastrophe » contenant chacun :

❖ **INTERIEUR SAC**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Plasmion	5
2	SSI	10
3	RL	10
4	SG 5%	5
5	Trousse Rouge ou Jaune	1
6	Trousse Noire	1
7	B A V U	1
8	Laryngoscope (manche + 4 lames)	1
9	Tensiomètre	1
10	Conteneur d'Aiguilles	1

❖ **POCHE SUPERIEURE**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Porte documents	1
2	Fiches d'interventions Médecin	10
3	Fiches d'utilisation des consommables et médicaments	5
4	Ordonnanciers	100
5	Bulletins d'examen	100

❖ **POCHE LATERALE DROITE**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Compresse	15
2	Bétadine Jaune	4
4	Lidocaïne 2%	4
5	Seringue à insuline	10
6	Bande de Gaz	10
7	Vicryl 2.0 / 3.0	5 de chaque
8	Lame de bistouri	10

❖ **POCHE LATRALE GAUCHE**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Appareil Dextro	1
2	Couvertures isothermes	4
3	Gants de chirurgie	10
4	Tensiomètre Electronique	1
5	Saturomètre Portatif	1

❖ **POCHE AVANT KIT DE PERFUSION**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Garrot	4
2	Coton	QPS
3	Cathéters (14-16-18-20-22-24)	10 de chaque
4	Sparadrap	QSP
5	Perfuseurs	10
6	Seringues 5cc, 10cc	20 de chaque
7	Seringues 20cc	10
8	Seringue 50cc	5

❖ **POCHE ARRIERE KIT D'INTUBATION**

No	DESIGNATION	QUANTITE
1	Sonde Orotrachéale :	N° 6 : 4, N°7 : 4, N° 7,5 : 5, N° 8 : 4
2	Sonde d' aspiration : 8/ 10/16/18	10
3	Canule de Guedel : 1/ 3/ 5	1/ch
4	Filtre Anti Bactérien	10
5	Bande de Gaz pour fixer	10
6	Seringue 10cc	10

❖ **TROUSSE DE PHARMACIE (NOIRE)**

No	DESIGNATION	QUANTITE
4	SG30%	10
6	Adrénaline	50
7	Noradrénaline	10
8	Atropine	20
9	Ephédrine	20
10	Morphine	10
11	Tramadol injectable	10
12	Néfopam	2 boîtes
13	Ranitidine injectable	10
14	Spasfon	5
15	Vogalène	5
16	Nicardipine	5
17	Dopamine	5
18	Dobutamine	5
19	Paracétamol injectable 1g	10
20	Hydrocortisone 100mg	20
21	Salbutamol aérosol (2,5mg ou 5 mg)	10
23	Cordarone inj	5
24	Trinitrine/ Natispray	2

❖ **TROUSSE DE SEDATION (ROUGE ou JAUNE)**

1	Propofol	10
2	Vécuronium	20
3	Suxaméthonium	20
4	Fentanyl	5
5	Kétamine	20
6	Diazépam	50

Annexe 4 : Répertoire téléphonique du SAMU National

- Réseau RPE du SAMU

Nom et Fonction de l'Usager	N° Ligne
Pr. Mamadou D BEYE	77 740 93 43
Dr Abdallah WADE	77 253 97 73
Dr Ibrahima BA	77 253 97 70
Mme Faye Ndéye Maguette DIALLO	77 253 96 65
Bineta DIALLO	77 253 95 74
Michel DIOUF	77 253 93 99
Agent Comptable	77 253 92 99
Régulation	77 332 14 51
Dr Kéba CAMARA	77 253 97 93
SMUR 1	77 253 94 85
SMUR 2	78 378 47 98
Dr Awa NDIAYE	78 378 47 99
Mme DIOP Oulimata FALL	78 378 48 02

- Réseau Gotha du SAMU

NBR	INDICATIF	N° TELEPHONE	LIBELLE	DESTINATAIRE
1	0170	0839	Leader 1	Mamadou Diarrah BEYE
2	0170	0551	Leader 2	Dr Abdallah WADE
3	0170	0829	Régulation SAMU 1	Médecin
4	0170	0841	Régulation SAMU 2	PARM
5	0170	0552	SAMU 1	
6	0170	2486	SAMU 2	
7	0170	2485	SAMU 3	
8	0170	2488	SAMU 4	
9	0170	2487	SAMU 5	
10	0170	1971	Coordination IDE	Mme BARRO
11	0170	2489	SAMU 5	
12	0170	2611	SAMU 6	
13	0170	0768	SAMU 7	
14	0170	0548	Coordination Ambulance	Mr. Albert SENE
15	0170	2490	SAMU 8	
16	0170	2492	SAMU 9	
17	0170	0846	SMUR SAMU 1 BASE	SMUR SAMU 1 BASE
18	0170	0897	SAMU 10	
19	0170	0550	SAMU 11	
20	0170	2484	SMUR SAMU 2 BASE	SMUR SAMU 2 BASE